



## Problème de Garantie

-----  
Par Xiou

Bonjour,

Pour Noël 2024 j'ai commandé 2 bracelets personnalisés sur un site internet.

Un pour moi, et un pour offrir.

Or, ce lui que j'ai offert c'est cassé. J'ai donc fais un mail rapidement pour expliquer le problème et demander la marche à suivre pour la garantie.

Réponse : "Merci de nous avoir contactés concernant votre bracelet. Nous sommes sincèrement désolés d'apprendre qu'il s'est cassé et comprenons votre déception.

Nous offrons une garantie VIP qui couvre les cas de casses inhabituelles ou accidentelles. Malheureusement, en dehors de cette garantie, nous ne sommes pas en mesure de procéder à un échange gratuit de produit.

Cependant, et pour vous offrir une solution rapide, vous pouvez exceptionnellement commander cette extension de garantie VIP après commande. Celle-ci permet de remplacer votre bracelet par un neuf en cas de casse et est accessible en cliquant ici pour 9,00 ?.

Si vous êtes d'accord avec cette solution, nous vous invitons à commander la garantie VIP en ligne et à nous en informer par retour d'e-mail afin que nous puissions procéder à l'échange du bracelet à neuf."

j'ai fais un courrier RAR qui n'a pas été retiré. maintenant que faire ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est un site en France ?

-----  
Par Xiou

Bonsoir,

Oui, à Limoges

© 2025, La Boutique..... - LIMOGES - Tél : 05 18 27 00 12

CGV - Politique de Confidentialité - Politique d'Expédition - Politique de Remboursement - Mentions Légales

-----  
Par yapasdequoi

commander la garantie VIP en ligne

ce n'est pas un courrier recommandé qui est préconisé.

-----  
Par Xiou

Bonsoir, oui j'avais bien compris ça mais c'était pour rappeler leurs obligations avec des produits neufs. Merci